

3. La représentation cartographique	57
4. Annexes	67
Exemples de fonds de plan	68
Le survol : mosaïque cadastrale + photogrammétrie	
Verdun-sur-le-Doubs	69
La méthode de survol	69
Le vol supérieur à 1/20 000 ^e	70
Le vol inférieur à 1/8 000 ^e	70
La restitution altimétrique	71
Assemblage cadastral + levés terrestres	
Marmande (Lot-et-Garonne)	76
Assemblage cadastral + levés terrestres	
La Réole (Gironde)	78
Assemblage cadastral sans complément topographique	
Corny-sur-Moselle	80
Bibliographie	83
Liste des communes remaniées par le Cadastre	85

Introduction

La mise en œuvre des Plans d'Exposition aux Risques inondation (PERI) engagée depuis 1984 a montré combien la cartographie constitue un problème important à résoudre.

Celui-ci apparaît essentiellement sous deux formes :

- le fond de plan sur lequel seront reportées les informations ;
- la représentation graphique des phénomènes et des risques.

Si le second point est relativement facile à régler, le premier, par contre, est beaucoup plus complexe. Outre les choix à opérer pour chaque niveau de l'étude du PERI en termes de contenu, d'échelle, et de précision, les incidences financières sont un obstacle non négligeable à prendre en compte lorsqu'il est nécessaire de créer un plan neuf. En effet, l'expérience montre que dans certains cas, leur coût peut correspondre à une part substantielle de l'enveloppe budgétaire du PERI (quelquefois supérieure à 50 % du montant total).

Pour aider les services à effectuer des choix raisonnables au regard des besoins, nous avons été conduits à rédiger cette note qui est complémentaire de la plaquette *Les fonds de plan à moyenne et grande échelle* éditée par le STU en 1985.

Elle est destinée avant tout aux services instructeurs. Ceux-ci n'étant pas toujours spécialisés dans le domaine de l'eau, il nous a semblé souhaitable de présenter tout d'abord la méthodologie préconisée pour le PERI et la démarche de l'hydraulicien, afin de mettre en évidence les besoins topographiques et cartographiques, et de dégager les différents documents utiles à élaborer.

Dans un second temps, nous rappellerons les principaux procédés qui permettent de recueillir les données altimétriques et planimétriques indispensables à l'étude hydraulique et à la cartographie des aléas et nous indiquerons diverses solutions pour les intégrer afin de réaliser un fond de plan conforme.

Enfin, nous proposerons un mode de représentation des légendes.

La plus grande partie de cette plaquette est donc consacrée aux fonds de plan à grande échelle. Il n'est malheureusement pas possible de préconiser une méthode plutôt qu'une autre tant est grande la diversité des sites. Aussi, notre travail consistera-t-il davantage à dégager des lignes directrices, illustrées par des exemples diversifiés, extraits de PERI en cours. Ces derniers devraient correspondre aux cas de figure les plus classiques, et il appartiendra aux services d'en extraire l'information nécessaire pour traiter leur cas particulier.

Il faut savoir que les solutions envisagées sont des compromis jugés satisfaisants par rapport à l'ensemble des éléments à prendre en compte, mais ne répondent pas toutes à la rigueur de l'homme de l'art.

Quelle que soit la méthode retenue, on aura intérêt, pour diminuer les coûts, à travailler avec deux échelles de référence en fonction de l'occupation du sol et de la topographie du site (la précision altimétrique devant être étroitement dépendante de la pente du terrain).

Ainsi la carte d'aléa peut-elle certainement être dressée à 1/25 000 dans les zones rurales où la morphologie est très marquée et où les enjeux sont faibles ou inexistantes, tandis que le 1/5 000, voire le 1/2 000, sera réservé aux secteurs plats, urbains ou péri urbains, et où la vulnérabilité est importante.

Les Plans d'Exposition aux Risques naturels (PER) sont issus de la loi du 13 juillet 1982 sur l'indemnisation des victimes des catastrophes naturelles. Ils ont valeur de servitude d'utilité publique. Comprenant un rapport de présentation, des documents graphiques et un règlement, ils doivent être réalisés avec le plus grand soin, puisque leurs indications sont reprises dans la gestion du droit des sols et en particulier dans les Plans d'Occupation des Sols, lorsqu'ils existent.

Les cartes sont généralement au nombre de quatre. Deux cartes techniques qui ont pour but de synthétiser les phénomènes historiques et d'évaluer les aléas pour des fréquences et des intensités données, et deux documents plus administratifs visant l'un à connaître les niveaux de vulnérabilité, l'autre à définir la répartition du territoire couvert par le PER en zones rouge, bleue, et blanche.

L'élaboration du Plan d'Exposition au Risque Inondation est celle qui s'avère la plus difficile à mettre en œuvre par l'importance du choix des mesures topographiques et du fond de plan.

L'objectif du présent ouvrage est d'aider les services instructeurs des PER Inondation à trouver des réponses aux nombreux problèmes cartographiques auxquels ils sont confrontés tout au long de l'avancement des études. Il rappelle tout d'abord la méthodologie des PER Inondation et les besoins cartographiques, puis souligne l'éventail des possibilités permettant d'obtenir un fond de plan adapté, enfin propose une légende appropriée à chaque type de carte.



9 782110 020086

Prix : 150 F
Imprimé en France
ISBN : 2-11-002008-3
DF 1575

La Documentation Française
29-31 Quai Voltaire
75340 Paris Cedex 07
Tél. : (1) 40 15 70 00
Télex : 204826 Docfran Paris